



Parlement francophone bruxellois
(Assemblée de la Commission communautaire française)

Commission des Affaires sociales

Bulletin des travaux

Mardi 17 décembre 2013

La commission s'est réunie à 14 h 30 sous la présidence de Mme Fatoumata Sidibé, présidente.

1. Projet de décret relatif à l'inclusion de la personne handicapée
96 (2012-2013) n° 1

Rapporteuse : Mme Nadia El Yousfi et Mme Gisèle Mandaila

Décisions

- La commission a poursuivi et clôturé la discussion générale.
- La commission a discuté les articles.
 - L'article premier a été adopté à l'unanimité des 11 membres présents.
 - Les amendements n° 1, 2 et 3 ont été adoptés à l'unanimité des membres présents.
Les amendements n° 4 et 5 ont été retirés par leurs auteurs.
Les amendements n° 6 et 7 ont été rejetés par 4 voix pour et 7 voix contre.
L'amendement n° 8 a été adopté à l'unanimité des 11 membres présents.
Les amendements n° 9 et 10 ont été retirés par leurs auteurs.
L'article 2, tel qu'amendé a été adopté à l'unanimité des membres présents.
 - L'amendement n° 11 a été retiré par ses auteurs.
 - L'amendement n° 12 a été adopté à l'unanimité des membres présents.
L'article 3, tel qu'amendé, a été adopté à l'unanimité des membres présents.

- Les amendements n° 13 et n° 14 ont été adoptés à l'unanimité des membres présents
Les amendements n° 15 et n° 16 ont été retirés par leurs auteurs.
L'amendement n° 17 a été adopté à l'unanimité des membres présents
L'article 4 tel qu'amendé a été adopté à l'unanimité des membres présents.
- L'article 5 a été adopté à l'unanimité des membres présents.
- L'amendement n° 18 a été retiré par ses auteurs.
L'amendement n° 19 a été rejeté par 4 voix pour et 7 voix contre.
L'amendement n° 20 a été adopté par 7 voix pour, 2 voix contre et 2 abstentions.
L'amendement n° 21 a été retiré par ses auteurs.
L'article 6, tel qu'amendé, a été adopté par 7 voix pour, 2 voix contre et 2 abstentions.
- L'amendement n° 22 a été rejeté par 4 voix pour et 7 voix contre.
L'amendement n° 23 a été adopté à l'unanimité des membres présents.
L'article 7 tel qu'amendé a été adopté à l'unanimité des membres présents.
- Les articles 8 à 11 ont été adoptés à l'unanimité des membres présents.
- L'amendement n° 24 a été adopté à l'unanimité des membres présents.
L'amendement n° 25 a été retiré par ses auteurs.
L'article 12, tel qu'amendé, a été adopté à l'unanimité des membres présents.
- Les articles 13 à 16 ont été adoptés à l'unanimité des membres présents.
- L'amendement n° 26 est rejeté par 4 voix pour et 7 voix contre.
L'article 17 a été adopté par 7 voix pour et 4 voix contre.
- L'amendement n° 27 a été adopté à l'unanimité des membres présents.
L'amendement n° 28 a été retiré par ses auteurs.
Les amendements n° 29 et 30 ont été rejetés par 4 voix pour et 7 voix contre.
L'article 18 tel qu'amendé a été adopté par 10 voix pour et 2 abstentions.
- Les articles 19 à 21 ont été adoptés à l'unanimité des membres présents.
- L'amendement n° 31 a été retiré par ses auteurs.
Les amendements n° 32 et 33 ont été rejetés par 2 voix pour, 7 voix contre et 2 abstentions.
L'article 22 a été adopté par 7 voix pour et 4 abstentions.
- Les articles 23 et 24 ont été adoptés à l'unanimité des membres présents.
- L'amendement n° 34 a été rejeté par 4 voix pour et 7 voix contre.
L'article 25 a été adopté par 7 voix pour et 4 abstentions.
- Les articles 26 à 33 ont été adoptés à l'unanimité des membres présents.
- L'amendement n° 35 a été rejeté par 4 voix pour et 7 voix contre.
L'article 34 a été adopté par 7 voix pour et 4 abstentions.

- Les articles 35 à 39 ont été adoptés à l'unanimité des membres présents.
- L'amendement n° 36 a été retiré par ses auteurs.
L'article 40 a été adopté à l'unanimité des membres présents.
- Les articles 41 à 47 ont été adoptés à l'unanimité des membres présents.
- L'amendement n° 36 a été rejeté par 4 voix pour et 7 voix contre.
L'article 48 a été adopté par 7 voix pour et 4 abstentions.
- Les articles 49 à 52 ont été adoptés à l'unanimité des membres présents.
- L'amendement n° 38 a été rejeté par 2 voix pour, 7 voix contre et 2 abstentions.
L'amendement n° 39 a été adopté à l'unanimité des membres présents.
L'article 53, tel qu'amendé, a été adopté à l'unanimité des membres présents.
- Les articles 54 à 63 ont été adoptés à l'unanimité des membres présents.
- L'amendement n° 40 a été adopté à l'unanimité des membres présents.
L'amendement n° 41 a été retiré par ses auteurs.
L'article n° 64, tel qu'amendé, a été adopté à l'unanimité des membres présents.
- Les articles n° 65 à 81 ont été adoptés à l'unanimité des membres présents.
- L'amendement n°42 a été adopté à l'unanimité des membres présents.
L'amendement n° 43 a été retiré par ses auteurs.
L'article 82, tel qu'amendé, a été adopté à l'unanimité des membres présents.
- Les articles 83 à 86 ont été adoptés à l'unanimité des membres présents.
- L'amendement n° 44 a été rejeté par 2 voix pour et 8 voix contre.
L'article 87 a été adopté par 8 voix pour et 2 abstentions.
- L'article 88 a été adopté à l'unanimité des membres présents.
- L'amendement n° 45 a été adopté à l'unanimité des membres présents.
L'article 89, tel qu'amendé, a été adopté à l'unanimité des membres présents.
- Les articles 90 et 91 ont été adoptés à l'unanimité des membres présents.
- L'amendement n° 46 a été adopté à l'unanimité des membres présents.
L'article 92, tel qu'amendé, a été adopté à l'unanimité des membres présents.
- L'article 93 a été adopté à l'unanimité des membres présents.
- L'amendement n° 47 a été adopté à l'unanimité des membres présents.
L'article 94, tel qu'amendé, a été adopté à l'unanimité des membres présents.
- L'article 95 a été adopté à l'unanimité des membres présents.

- L'amendement n° 48 a été adopté à l'unanimité des membres présents.
L'article, tel qu'amendé, a été adopté à l'unanimité des membres présents.
- Les articles 97 et 98 ont été adoptés à l'unanimité des membres présents.
- L'amendement n° 49 a été rejeté par 3 voix pour et 7 voix contre.
L'article 99 a été adopté par 7 voix pour et 3 abstentions.
- Les articles 100 et 101 ont été adoptés à l'unanimité des membres présents.
- Les amendements 50 et 51 ont été rejetés par 3 voix pour et 7 voix contre.
L'article 102 a été adopté par 7 voix pour et 3 abstentions.
- Les articles 103 et 104 ont été adoptés à l'unanimité des membres présents.
- L'amendement n° 52 a été rejeté par 3 voix pour et 7 voix contre.
L'amendement n° 53 a été adopté à l'unanimité des membres présents.
L'article 105, tel qu'amendé, a été adopté à l'unanimité des membres présents.
- Les articles 106 et 107 ont été adoptés à l'unanimité des membres présents.
- L'amendement n° 54 a été adopté à l'unanimité des membres présents.
L'article 108, tel qu'amendé, a été adopté à l'unanimité des membres présents.
- L'article 109 a été adopté à l'unanimité des membres présents.
- L'amendement n° 55 a été adopté à l'unanimité des membres présents.
L'article 110, tel qu'amendé, a été adopté à l'unanimité des membres présents.
- L'article 111 a été adopté à l'unanimité des membres présents.
- L'amendement n° 56 a été adopté à l'unanimité des membres présents.
L'article 112, tel qu'amendé, a été adopté à l'unanimité des membres présents.
- Les articles 113 à 119 ont été adoptés à l'unanimité des membres présents.
- La commission a adopté le projet de décret, tel qu'amendé, à l'unanimité des membres présents.
- Il a été fait confiance à la présidente et aux rapporteuses pour la rédaction du rapport.

Prochaine réunion: à fixer.

Membres présents : M. Mohamed Azzouzi, Mme Dominique Braeckman, Mme Nadia El Yousfi, Mme Marion Lemesre, M. Christian Magérus (supplée Mme Michèle Carthé), Mme Gisèle Mandaila, M. Alain Maron, M. Ahmed Mouhssin, Mme Mahinur Ozdemir, Mme Fatoumata Sidibé (présidente) et M. Gaëtan Van Goidsenhoven.

Membres absents : Mme Michèle Carthé (suppléée) et M. Jamal Ikazban.

Étaient également présents à la réunion : Mme Caroline Persoons, M. Joël Riguelle, Mme Jacqueline Rousseaux (députés) et Mme Evelyne Huyetbroeck (ministre).